

Paysage : Les domaines d'activité

Les activités des entreprises du paysage et des collectivités sont très variées. Elles concernent tous les aménagements dans le champ du végétal. De ce fait, la connaissance des végétaux et des conditions d'implantation dans un milieu adapté (climat, sol,...) est primordiale.

Elles comportent notamment des activités :

- de création et d'entretien des espaces paysagers extérieurs :
 - ⇒ espaces publics, infrastructures, parcs, jardins, terrains de sports,
 - ⇒ milieux aquatiques, milieux naturels,
 - ⇒ systèmes d'arrosage,
 - ⇒ génie végétal, génie écologique,
 - ⇒ végétalisation par semis hydraulique,
 - ⇒ ouvrages paysagers (murets, terrasses, clôtures, dallages, etc.),
 - ⇒ mise en place d'installations d'éclairage,
 - ⇒ toitures et murs végétalisés,
 - ⇒ bassins de baignade et bassins d'agrément
- de création et d'entretien d'espaces paysagers d'intérieur
- d'égagement et d'entretien de l'espace
- de reboisement ;
- de petits travaux de jardinage relevant du cadre des entreprises agréées de services à la personne ;

Les débouchés commerciaux

- Les clients particuliers qui représentent un secteur en croissance ;
- le secteur public (collectivités locales, administration, offices publics ou entreprises d'Etat...) procède par appel d'offres selon le code des marchés publics ;
- le secteur des entreprises (au travers de marchés et devis de gré à gré) et des donneurs d'ordre privés ou semi publics qui peuvent procéder par appel d'offres : offices HLM, syndicats de copropriétés, sociétés d'autoroute ...

Le technicien BTS AP organise et gère les chantiers

Après un bac pro ...

le BTS

Aménagements

Paysagers



MFR de Chaumont
393 Montée de la Marnière

38780 EYZIN PINET

www.mfr-eyzin-pinet.org

CONTACT BTS AP :

claire.brazi@mfr.asso.fr

Tél. 04 74 58 05 07



LA FORMATION

BTSA Aménagements Paysagers en alternance

Projet M11 Accompagnement du projet personnel et professionnel

DOMAINE COMMUN (pour tous les BTSA)

Ouverture sur le monde

M21 Organisation économique, sociale et juridique

M22 Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

M23 Langue vivante (anglais)

Activités pluridisciplinaires

EPS M31 Education Physique et Sportive

DOMAINE PROFESSIONNEL (spécialité Aménagements Paysagers)

Traitement des données

M41 Traitement des données

M42 Technologies de l'information et du multimédia

Connaissances liées au secteur professionnel

scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles

M51 Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers

M52 Connaissance et gestion des végétaux

M53 Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager

M54 Gestion technico-économique de chantiers

M55 Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager

Mises en situations professionnelles

M61 ALTERNANCE EN ENTREPRISE :
SALARIE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION

Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel

Module d'initiative locale

M71 MIL : Gestion en équipe d'une activité

Les compétences développées pendant la formation

Champs de compétences	Situations professionnelles significatives
Développement d'aménagements paysagers	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte du site et de la demande • Réalisation d'une proposition d'aménagement en adéquation avec la demande • Elaboration du plan de réalisation d'un projet d'aménagement • Proposition de solutions techniques et agronomiques
Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation du chantier • Réalisation de travaux d'aménagements paysagers • Gestion technique et paysagère des aménagements • Réalisation de plans de récolement • Réception du chantier
Organisation du travail et encadrement de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des activités et des tâches et organisation de la logistique • Gestion des aléas • Mise en œuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur • Encadrement du personnel, des apprentis et des stagiaires
Gestion Technico économique des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Chiffrage de projets et établissement de devis • Consultation des fournisseurs, voire négociation avec ces derniers • Gestion du parc matériel, gestion des stocks • Suivi technico-économique des chantiers
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention en réunion de chantier • Echanges avec les clients, usagers et prospects

MFR Eyzin-Pinet : Le BTS AP en abrégé

Les débouchés :

- Chef de chantier
- Conducteur(e) de travaux
- Chef de projet paysage

dans une entreprise du secteur du paysage ou en collectivité territoriale

♦ Ouverture sur une Poursuite d'études en conception ou encadrement et gestion

Les objectifs de formation

Développer les compétences nécessaires pour :

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et des usagers, les caractéristiques d'un site en vue de décisions d'aménagement
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées en respectant la sécurité et l'environnement
- Assurer la planification et la conduite des chantiers dans le respect de la sécurité et d'une gestion optimale
- Assurer la gestion économique des chantiers
- Participer à une proposition d'aménagement paysager

Validation du B.T.S.A. Aménagements paysagers :

Diplôme d'Etat de l'enseignement Agricole de niveau 3

- 5 Epreuves validées par des CCF répartis en 1^{ère} et 2^{ème} année
- 2 Epreuves Terminales

Statut :

Apprenti ou Salarié en contrat de professionnalisation
durée 2 ans dont 1350 h au centre de formation (19 à 21 semaines / an)

Conditions d'admission :

- Obtenir le Bac Pro Travaux Paysagers ou être titulaire d'un diplôme de niv.4
- Etre embauché en apprentissage ou en contrat de professionnalisation par une entreprise du secteur du paysage
- Entretien au centre de formation sur rendez-vous et remise du dossier d'inscription



MFR de Chaumont - 393 Montée de la Marnière - 38780 EYZIN PINET

www.mfr-eyzin-pinet.org

claire.brazi@mfr.asso.fr - Tél. 04 74 58 05 07